

LES CENTRES PUBLICS D'ACTION SOCIALE (CPAS) EN BELGIQUE FRANCOPHONE, CRÉATEURS DE NOUVELLES FORMES DE SOLIDARITÉS...

Dans un contexte socio-politique sous pression, les CPAS sont en recherche de sens et de stabilité de leurs missions obligatoires et facultatives, ils prennent conscience d'importantes reconfigurations, et ce, dans tous les domaines de la vie sociale. Il y a des enjeux importants liés à l'accompagnement des publics les plus défavorisés tels que les demandeurs d'asile, les personnes en situation de pauvreté, les personnes en insertion socioprofessionnelle dont les étudiants avec une aide sociale, les personnes âgées en maisons de repos, les personnes sans-abris,...), ce qui engendrent des enjeux institutionnels pour l'organisation des services sociaux des CPAS.

Pour développer et présenter cette communication, nous parlerons à deux voix. La première s'exprimera au départ de son expérience au sein du Centre de formation de la Fédération des CPAS wallons et la seconde à partir de son expérience comme directrice du département d'insertion socioprofessionnelle d'un des plus gros CPAS bruxellois.

Partant de l'axe 2 sur les expérimentations et la mise en œuvre des solidarités aujourd'hui, nous prendrons le temps d'illustrer notre propos sur base de divers récits et analyses d'expérience mettant en lumière des processus reliés à la mise en œuvre des solidarités dans le champ de l'intervention sociale en CPAS. Du niveau microlocal au lobbying macrosocial, voire national ou international, quels sont les dispositifs de solidarité développés et mis en œuvre dans les milieux de pratique, de formation et de recherche en intervention sociale ? Qu'est-ce qui déclenche ou enclenche les élans de solidarité ? Quelles pressions, quelles contraintes et quels obstacles mettent à l'épreuve l'actualisation des solidarités ? Comment le contexte de restriction budgétaire affecte-t-il les ressources investies dans différentes formes de solidarité ?

Dans ses missions, le CPAS est le garant d'un accompagnement social émancipateur. Dans son cœur de métier, il est plus que jamais un acteur subsidiaire d'une sécurité sociale forte, garante de solidarité interpersonnelle. La personne accompagnée, actrice de sa vie, occupe une position centrale dans tous les choix effectués. Le secret professionnel lui permet de construire une relation de confiance avec le CPAS. Son consentement est un préalable à l'échange de données entre les institutions. S'il n'a pas vocation à répondre à l'ensemble des défis ou dysfonctionnements sociétaux, le CPAS est présent et innovant dans ses missions volontaires. Il est présent et innovant à tous les âges de la vie.

Les CPAS sont au cœur de la « Cité dite urbaine ou rurale ». Cette ambition est historique et a présidé à la création de l'institution en 1976. Chaque CPAS se fonde par son premier article de la loi des CPAS qui est de mener une vie conforme à la dignité humaine. Les valeurs des CPAS se fondent sur les principes suivants : La dignité humaine comme valeur cardinale, La valeur est dans l'humain, La solidarité comme ciment La démocratie comme mode de fonctionnement Le secret professionnel : un fondement fort et stable.

Et donc en partant de ces principes fondamentaux, en quoi les travailleurs sociaux des CPAS créent et développent des formes de solidarités au sein des CPAS ? Si ces formes de solidarité ne constituent pas une fin des actions des CPAS de la FWB, il n'en demeure pas moins qu'elles constituent une garantie de durabilité des résultats engrangés. A l'heure actuelle, les différents reporting de l'action sociale ne prévoient pas de mesures d'impact à ce niveau. De toute évidence, même s'il est difficile d'envisager une mesure quantitative des solidarités, il est urgent de penser d'intégrer cette dimension dans les évaluations.

Nous aurons l'occasion de balayer la notion de solidarité au départ de notre contexte institutionnel, via le Centre de Formation des CPAS wallons et un CPAS bruxellois en particulier, en nous appuyant sur nos expériences de terrain. Plusieurs projets de recherches-actions en cours viendront alimenter nos réflexions. Celles-ci sont en lien avec des programmes de formation et/ou d'interventions à destination des travailleurs sociaux des CPAS dans les domaines de la migration des personnes demandeuses d'asile, des personnes âgées en fin de vie, de la participation active des personnes âgées au sein de six communes wallonnes via le concept Wallonie villes amies des aînées.